Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260522-2026_30_REC-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mai 2026

Le mardi 19 mai 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. MARCEL Thierry, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. TAVERNIER Vincent (procuration à J. KERFERS), M. ROBERT Michel (procuration à M. RIVOALLAND),

Secrétaire de séance : M. HUITOREL Ronan

Date de convocation : 07/05/2026
Date de publication : 21/05/2026

Délibération 30/2026 : Décision modificative n° 1

	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Section d'investissement		
Dépenses		
D2315-10019 : Aménagement du bourg (Eaux pluviales)	112 000 €	
D2315-10006 : Voirie		10 000 €
D2313-10003 : Ecole		2 900 €
Recettes		
R021 : Virement de la section de fonctionnement	9 100 €	
R1321-10019 : Aménagement du bourg	52 000 €	
R1641 : Emprunt	38 000 €	
Section de fonctionnement		
Recettes		
R73111 : Impôts locaux		2 300 €
R74111 : DGF		400 €
R741121 : DSR	10 900 €	
R741127 : DNP		300 €
R742 : Dotation élu local	1 200 €	
Dépenses		
D023 : Virement à la section d'investissement	9 100 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative n° 1 présentée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 21/05/2026 et affichage en mairie le 21/05/2026.